



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Gabrielle-Roy
5 juin 2025 à 13h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Gabrielle-Roy, tenue le 5 juin 2025 à 13h au Centre Gabrielle-Roy au local 013, 8699 boul. Saint-Michel à Montréal.

PRÉSENTS :

Pierre Vasselin

Marie-Nadège Alcidas

Wladislav Pidvisischi-Danut

Cédric Richer

Jean Willins Thérane Fileus

Formant quorum sous la présidence de Pierre Vasselin,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Nadège Alcidas – Direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Sherley Gaston

MEMBRES ABSENTS :

Pascal Leblanc

Annie Portelance

James Bastien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Pierre Vasselin, déclare la séance ouverte. Il est 13h01.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Vasselin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et appuyé par Cédrick Richer. La directrice demande d'ajouter un point sur les coordonnées de l'entité juridique de la Garderie Bonheur d'Occasion.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-05/06/2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 24 avril 2025
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
 - 3.2. Suivi – Résolutions # 05 et # 6
4. Paiement du comptoir (MNA)
5. Nouveau code d'éthique (MNA)
6. Budget de l'année scolaire 2025-2026 (MNA)
7. Projet éducatif – suivi de notre mise en œuvre (MNA)
8. Rapport annuel du CÉ (PV)
9. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : évaluation 2024-2025 et plan 2025-2026 (MNA)
10. Points d'information
 - 10.1. Président
 - 10.1.1. Mot du président
 - 10.2. Direction :
 - 10.2.1. Collation des grades
 - 10.2.2. Fête de fin d'année
11. Parole au public
12. Varia
13. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 24 AVRIL 2025

IL EST PROPOSÉ par Wladislav Pidvisischi-Danut que le procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 et appuyé par Cédrick Richer - **approuvé majoritairement. (01-CE-05/06/2025)**

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Sans objet

3.2 SUIVI – Résolution # 05-20250424

- Considérant qu'un montant est disponible au fond 9, il ne sera pas nécessaire de transférer de l'argent du fond 4 au fond 9 pour le financement de la fête de fin d'année

3.3 SUIVI – Résolution # 06-20250424

- Sans objet



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

3.4 MISE À JOUR DES COORDONNÉES DE L'ENTITÉ JURIDIQUE DE LA GARDERIE

CONSIDÉRANT que la GARDERIE BONHEUR D'OCCASION doit procéder à la mise à jour des coordonnées de son entité juridique, le Centre de services scolaire de Montréal, titulaire de son permis de garderie auprès du ministère de la famille #5365-1875.

Il est unanimement **RÉSOLU** de **DEMANDER** au ministère de la famille de faire la mise à jour des nouvelles coordonnées de l'entité juridique de la GARDERIE BONHEUR D'OCCASION.
(Résolution # 07-20250605)

4. PAIEMENT DU COMPTOIR AU CAFÉ ÉTUDIANT (MNA)

La direction demande une autorisation de transférer un montant du fonds 4 au fonds 9 afin de renflouer les dépenses réalisées dans le cadre du nouveau comptoir au café étudiant à la hauteur de 1859,83\$. La demande a été **Approuvée majoritairement**. **(Résolution # 08-20250605)**

5. NOUVEAU CODE D'ÉTHIQUE (MNA)

Présentation et explication de la directrice du nouveau code d'éthique prescrit par le ministère de l'Éducation qui est en vigueur et adopté par le CSSDM depuis le 4 avril 2025. Le nouveau code d'éthique s'adresse principalement aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux, y compris les partenaires.

6. BUDGET 2025-2026 (MNA)

Présentation et explication de la directrice du budget prévisionnel de l'année scolaire 2025-2026 pour le Centre Gabrielle-Roy. La présentation de ce budget est la résultante des discussions et des consultations menées avec l'équipe-centre et des besoins que nous avons identifiés tout au long de l'année. Les plus grandes dépenses sont représentées par le plan d'effectif qui a déjà été adopté.

IL EST PROPOSÉ par Cédrick Richer et appuyé par Pierre Vasselín.

Adopté majoritairement

7. PROJET ÉDUCATIF – suivi de notre mise en œuvre (MNA)

Présentation et suivi du projet éducatif aux membres du conseil d'établissement. Un bilan sur la mise en œuvre des moyens a été présenté aux membres du conseil. Pour la prochaine année scolaire, l'équipe-centre poursuit l'enseignement explicite et la différenciation pédagogique sera ajoutée.

8. RAPPORT ANNUEL DU CÉ (PV)

Présentation et explication des faits saillants qui ont dynamisé le Centre Gabrielle-Roy. Le président s'est exprimé devant les membres afin de livrer un message de remerciement pour l'année scolaire qui s'achève. Il nous a également exprimé son appréciation du conseil et le plaisir de le présider.

P.V.

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

9. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE : évaluation 2024-2025 et plan 2025-2026 (MNA)

Retour sur les résultats de l'analyse du climat faite au Centre Gabrielle-Roy en avril 2025. Il en résulte que le climat du centre est sain et sécuritaire selon les élèves et les membres du personnel.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation du Québec offre un nouveau gabarit à remplir avant octobre 2025, il faudra refaire le plan de lutte contre la violence et l'intimidation en ajoutant et en développant les points suivants : la violence ethnique ainsi que la violence à caractère sexuel. Des rencontres en septembre 2025 et en janvier 2026 auront lieu afin de présenter le nouveau plan.

Il est RÉSOLU unanimement d'adopter de manière temporaire le plan de lutte 2025-2026 ainsi que l'évaluation du plan de lutte 2024-2025 dans leur gabarit actuel.

Adopté majoritairement (Résolutions # 09-20250605 et # 10-20250605)

10. POINTS D'INFORMATION

10.1 PRÉSIDENT :

10.1.1 Mot du président : déjà évoqué dans le rapport annuel du CÉ

10.2 DIRECTION :

10.2.1 Collation des grades – La collation des grades aura lieu le 19 juin 2025, à 17h00.

10.2.2 Fête de fin d'année – La fête de fin d'année pour les élèves du centre Gabrielle-Roy se fera dans le stationnement de l'école le 25 juin 2025, durant l'heure du dîner.

11. PAROLE DU PUBLIC

12. VARIA

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Cédrick Richer pour la séance du 5 juin 2025 et appuyé par Jean Willins Thérane Filéus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 14h15.



Présidence



Direction d'établissement

P.V.

Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction